

CALVI

Le Magazine des Calvais > N° 38

la Vie

www.villedecarvi.fr



LA UNE

Un nouvel espace
de vie en ville

Finances

Le Budget
2022

Santé

La future « Maison
des Spécialistes »

Projets

Le programme
« Petites Villes
de Demain »

Culture

Les expositions
du MUDACC



Mes chers concitoyens,

Quelques mois se sont écoulés depuis la dernière parution de votre magazine municipal. Nous sommes à présent au cœur de la saison estivale qui a débuté sous les meilleurs auspices. En effet, nous constatons avec satisfaction que bon nombre de vacanciers ont choisi notre ville pour passer leurs vacances. Cette année encore, la Municipalité s'investit pour proposer de nombreuses manifestations qui profiteront à l'ensemble de la population.

Après deux années d'absence, le festival emblématique « Calvi On The Rocks » a attiré plusieurs milliers de personnes. Son impact économique indéniable participe activement à la notoriété et à l'attractivité de la ville. D'autres événements ont séduit un large public : le festival « Corse en Scène », ou encore le « Grand Show Laser », prévu pour la Fête nationale qui cette année a pu renouer avec son traditionnel défilé. Sainte Marie, Patronne de la Ville, sera célébrée le 15 août prochain avec le spectacle « Son et Lumières » suivi du Feu d'Artifice.

Après une période longue et difficile pour les professionnels du tourisme, le contexte semble plus favorable malgré une légère recrudescence de la crise sanitaire. C'est pourquoi il est nécessaire de poursuivre nos efforts et de maintenir notre vigilance à l'égard des personnes les plus vulnérables.

Au-delà de nos frontières, nos pensées se tournent également vers le peuple ukrainien qui subit toujours des attaques quotidiennes et auquel nous apportons tout notre soutien dans ce conflit aux répercussions multiples.

Dans ce nouveau numéro de votre magazine municipal Calvi la Vie, j'ai souhaité vous proposer une approche plus claire du Budget de la Ville pour l'année 2022. Avec un investissement de 2 629 692 euros, nous poursuivons nos engagements afin de pouvoir mener à terme nos différents projets.

Parmi nos priorités, figure l'aménagement du futur « Marché des Commerçants » dont les travaux débiteront dans le courant de l'année 2023. Véritable espace de vie, le projet consistera en la réalisation d'une « Piazzetta » polyvalente destinée à accueillir toutes les générations.

Les travaux de la Digue du Port de Plaisance sont quant à eux terminés. La Municipalité a également opté pour la réfection d'une partie de la chaussée située au

cœur de la Pinède pour des raisons évidentes de sécurité. D'autres tronçons étant d'ores et déjà programmés. Les locaux de la cantine scolaire situés à l'école Bariani ont fait l'objet de la rénovation de la toiture ainsi que de son étanchéité afin que les plus jeunes puissent évoluer dans les meilleures conditions. En matière de santé, nous poursuivons nos efforts et maintenons notre détermination en réalisant, à la rentrée prochaine, une « Maison des Spécialistes » destinée à accueillir de nouveaux professionnels de santé en complément de la Maison Médicale que nous avons inaugurée il y a quelques mois.

Notre volonté de mener à bien des projets structurants sera facilitée par le programme « Petites Villes de Demain » dans lequel figureront trois axes prioritaires : l'habitat, les mobilités ainsi que les commerces du Centre-Ville.

Après un travail de fond avec l'ensemble de l'équipe municipale, la Commune va bénéficier d'un plan d'adressage qui permettra de nommer la totalité des voies et d'assigner les numéros aux bâtiments et ainsi faciliter la localisation des différentes habitations.

Pour améliorer le confort de nos concitoyens, notre station d'épuration s'est dotée de nouvelles tours de désodorisation en vue de limiter les nuisances olfactives notamment durant la période estivale où la population est en nette augmentation.

Le Port de Plaisance a accueilli plusieurs manifestations liées au nautisme notamment les « Water Safety Days » créées par la Fondation de la Princesse Charlene de Monaco avec laquelle la Ville a noué des relations privilégiées. Le but de cet événement consiste à sensibiliser les enfants au danger de la noyade par le biais de différentes animations. Dans cette même optique, les journées de la SNSM proposaient au public de nombreuses activités en lien avec le sauvetage en mer.

Enfin, votre magazine mettra l'accent sur le volet culturel avec une série d'expositions dans les locaux du Musée des Arts de la Citadelle de Calvi (MUDACC) où les visiteurs pourront découvrir des artistes insulaires aux univers artistiques variés ainsi que le fonds d'art contemporain de la Ville constitué par les donations des présidents des anciennes Rencontres d'Art Contemporain.

En vous souhaitant une agréable lecture et une belle saison estivale.

Ange Santini.

I mo cari cumpaisani,

Sò passati unepochi di mesi dipò l'ultima paruzione di a vostra rivista municipale. Simu oghje ind'u core di a statina, principiata indè e cundizione e migliore. Di fatti, si custata cù suddisfazzione chì i statinati chì anu sceltu a nostra cità per passà e so vacanze sò numarosi. Torna quist'annu, a municipalità s'investisce per prupone parechje manifestazione chì guderanu à tutti.

Dop'à dui anni d'assenza, u festivale " Calvi On The Rock" hà attrattu millaie di persone. U so impattu economicu incuntestevule partecipeghje à a fama è l'attrattività di a cità. Altri eventi anu incantatu un grande publicu: u festivale di " Corse en scène" o ancu u " Grand Show Laser" privistu per a Festa Naziunale, chì quist'annu, hà pussutu riannudà cù u so sfilu tradiziunale. Santa Maria, patrona di a Cità, sarà festighjata u 15 d'aostu da vene, cù unu spettaculu " Sonu è Lumi" seguitatu da u focu d'artifiziu.

Dop'à un periodu longu è difficiule per i prufessiunali di u turisimu, u cuntestu pare più favurevule, malgratu un picculu incrudimentu di a crisa sanitaria.

Par quessa, hè necessariu di cuntinuà i nostri sforzi è di mantene a nostra vigilanza di pettu di e persone è più vulnerevule.

Aldilà di e fruntiere, e nostre pinsate si voltanu dinò versu u populu ucrainu chì pate sempre attacchi cutidiane è à quelli purtemu u nostru sustegnu indè stu cunflittu à ripercose multiple.

Indè sta nova edizione di a vostra rivista municipale di Calvi la Vie, aghju vulsutu prupone un avvicinanzu più chjara di u Bugettu di a Cità per l'annu 2022.

Incù un investimentu di 2 629 692 euro, persequimu i nostri ingaggiamenti per purtà à termini i nostri sfarenti prugetti.

Trà e nostre priurità, ci hè l'acconciu di u futuru " Mercatu di i cummercianti" chì i travaglii principiaranu mentre l'annu 2023. Veru spaziu di Vita, u prugettu cunsistaru in a rializazione d'una piazza publica pulivalente, destinata à accoglie ogni generazione. I travaglii di a Diga di u portu di piacere sò quant'à essi compii.

A Municipalità hà dinò vulsutu fà a rifezzione di una partita di l'argine situata a mezu à a Pineda per cause evidente di securità. Altri pezzi essendu diggià prugrammati. I locali di a cantina sculara situata in a scola Bariani sò stati rinnuvati. U tettu è a so starzatura sò stati rifatti affinchè i più giovani possinu cresce in

migliore cundizione. Per a salute, persequimu i nostri sforzi è mantinemu a nostra d'eterminazione, rializendu, à a rientrata da vene, una "Maison de Spécialistes" destinata à accoglie novi prufessiunali di a salute in cumplemente di a Casa Medica, inauguratu un hè tantu.

A nostra vulintà di compie i nostri prugetti strutturanti sarà facilitata da u prugramma " Petites Villes de Demain" indè u quale saranu iscritti trè assi priuritarii : l'abitatu, è mubilità è icumummerci di u centru di a cità.

Dop'à un travagliu di fondu incù l'inseme di a squadra municipale, a Cumuna hà da benefizà d'un pianu d'indirizzatura chì permetterà di numà l'inseme di e vie è assignà i numari à i casamenti per facilità a lucalisierung di e sfarenze abitazione.

Per migliurà u cunfortu di i nostri cuncitatini, a nostra stazione dispurerà s'hè dutata di torre nove si disodurizzazione per limità i scomodi olfattivi anzituttu mentre u periodu estivale quandu a pupolazione cresce.

U Portu di Piacere hà accoltu parechje manifestazione ligate à u nutisimu, anzituttu i " Water Safety Days" creati da a principessa Charlene de Monaco incù a quale a cità tene rilazione particolare. U scopu di st'eventu cunsiste à sensibilizà i zitelli à u periculu di l'annigatura cù parechje animazione. Indè listesse vie, e ghjurnate di a SNSM, prupunianu à u publicu parechje attività in liame à u salvamentu in mare.

In fine, a vostra rivista metterà l'accentu annant'à a parte culturale incù una seria d'espunzione indè u locale di u Musée des Arts Indè a citadella di Calvi (MUDACC) induve i visitadori pudaranu scopre artisti isulani à universi artistichi varii è u fondu d'artu cuntemporaneu di a Cità custituitu da e dunazione di i presidenti di l'anziane Rencontres d'Art Contemporain.

Vi prighendu una lettura piacevule è una bella statina.

Ange Santini



Édito du Maire p. 2 et 3

Sommaire p. 4

Réseaux informatiques

La Mairie désormais autonome dans la gestion de son réseau informatique et de téléphonie p. 5

Finances

Le Budget 2022 p. 6 et 7

Aménagement

Un nouvel espace de vie au cœur de Calvi p. 8 et 9

Travaux

De nouvelles opérations pour la Ville et sa périphérie p. 10 et 11

La future « Maison des Spécialistes » p. 11

Projets

Le dispositif « *Petites Villes de Demain* » p. 12 et 13

Environnement

La Station d'Épuration s'équipe de nouvelles tours de désodorisation p. 14 et 15

Patrimoine

Vers l'application d'un plan d'adressage p. 16

Le patrimoine religieux au cœur de la politique communale p. 17

Port de Plaisance

Le Port de Plaisance figure de proue de la Semper Fidelis p. 18 et 19

Sport

Les compétitions sportives enfin de retour à Calvi p. 20 et 21

Tribunes politiques

Tribunes de la Majorité et de l'Opposition p. 22

Culture

Série d'expositions au MUDACC p. 23

Histoire

Don Miguel Marañá : de Don Juan à l'homme d'Église p. 24

CALVI la Vie - Magazine des Calvais - N° 38 - Juillet 2022

Hôtel de Ville - Rue Albert 1^{er} - 20260 Calvi - Tél. 04 95 65 82 00

communication@ville-calvi.corsica • Site web : www.villedecalvi.fr •  Mairie de Calvi

Directeur de la publication : Ange Santini

Comité de rédaction et suivi : Christelle Cheyban-Casella, Serena Dagouassat

Traduction corse : Maria-Serena Aliotti-Volpei

Remerciements : Nicolas Bras, Jean-Raphaël Lanzi, Jean Gour

Crédit Photos : Mairie de Calvi

Maquette & impression : Signature di Balagna, Calvi

Distribution : La Poste

Tirage : 3 500 exemplaires

La Ville prend soin
de l'Environnement.
Ce magazine est réalisé
sur papier recyclé.

La Mairie désormais autonome dans la gestion de son réseau informatique et de téléphonie

Soucieuse à la fois d'optimiser le fonctionnement de son réseau informatique tout en réalisant des économies budgétaires, la Mairie a recruté en 2020 un agent qualifié chargé de l'organisation, le suivi, la mise en œuvre de l'infrastructure informatique et, plus largement, du volet téléphonie.

Responsable de la gestion du système et des réseaux de la collectivité, Jean-Roch Santucci assure au quotidien l'exploitation de l'infrastructure informatique et des services y afférant.

Scindée en plusieurs volets, sa mission consiste notamment à définir l'architecture, l'administration et l'exploitation des moyens informatiques des différents sites communaux, gérer l'achat des services de télécommunications et informatiques, et garantir le bon fonctionnement de tous les outils de communication.

Une maintenance technique quotidienne

Jean-Roch Santucci est sollicité chaque jour par les différents services communaux afin de remédier à des dysfonctionnements : son champ d'action concerne aussi bien l'Hôtel de Ville que les autres entités telles que le Centre social, le Pôle Enfance et Jeunesse, les écoles communales, la Crèche, le Centre aéré, la Capitainerie voire même les parkings. Ces derniers font actuellement l'objet d'une refonte de leur système, en passe d'être achevée : tous les parkings automatisés avec barrière seront désormais reliés au réseau de la

Mairie, pour un accès plus rapide en cas de problème technique et une réduction des abonnements internet visant à limiter les dépenses.

Au-delà de la maintenance classique, il est fait appel au responsable informatique pour définir des projets tels que la refonte du site web de la Ville pilotée par le Service Communication. Il en est de même pour le Service Patrimoine qui a associé Jean-Roch Santucci au dispositif innovant des « Micro-Folies », développé par le Ministère de la Culture et donnant accès de façon gratuite et ludique à une véritable bibliothèque numérique de musées.

Une gestion interne de la téléphonie fixe et mobile

Dans un premier temps, le Standard téléphonique de la Mairie et celui du Centre social Cardellu ont été modernisés en vue de faciliter les interconnexions entre les différents sites, à présent reliés sur le réseau communal, privilégiant ainsi désormais une gestion interne (auparavant sous-traitance avec le fournisseur Orange). Le Standard a ensuite été remplacé pour un meilleur accueil des administrés, prenant en compte une nouvelle technologie plus performante notamment au niveau du matériel utilisé.

Par ailleurs, les abonnements de téléphones portables, dont bénéficient les chefs de services, ont été reconsidérés et un fournisseur local, Corse Gsm, choisi, ce qui permet à la Commune de réaliser une économie annuelle de l'ordre d'environ 5 000 €.



Le réseau Wifi optimisé

L'installation Wifi de la Ville a été remodelée, qu'il s'agisse des installations de la Mairie, du Stade que du Port de Plaisance qui a vu son réseau refondu pour bénéficier désormais du Wifi gratuit sur tout son périmètre. L'infrastructure a ainsi bénéficié d'une subvention de l'Etat à hauteur de 80% pour l'achat du matériel.

Par ailleurs, la Capitainerie et la Mairie ont été raccordées à la fibre optique. Jean-Roch Santucci a suivi les travaux de sa mise en service, opérationnelle à Calvi depuis le mois de mai. Cette nouvelle technologie, favorisant une meilleure qualité de navigation sur le web, concerne aussi bien les Calvais du centre-ville que de ses alentours. Le responsable informatique se tient toutefois à la disposition des administrés pour toute question relative à leur installation et un éventuel contact direct avec la société Corsica Fibra chargée du déploiement de la fibre en Corse : informatique@ville-calvi.corsica.



Le Budget de la Ville pour l'année 2022

Lors du Conseil Municipal du 13 avril dernier, les élus ont voté à la majorité le budget primitif 2022. Au cours de cette année, de nombreuses opérations pourront d'ores et déjà être financées toujours dans le but d'améliorer le quotidien des Calvais et d'embellir la Cité Semper Fidelis.

Un investissement de 2 629 692 €

Grâce aux efforts de l'équipe municipale, certains projets seront réalisés dans le courant de l'année 2022 : les travaux de l'église Sainte-Marie Majeure (réfection du chœur : 184 000 €), réfection de la salle polyvalente Loviconi (240 000 €), réfection du parking du Centre Social (126 500 €), « Microfolies » (40 000 €), diagnostics des églises et des restaurations d'objets classés « Monument Historique » (100 000 €). L'étude pour la mise en œuvre de l'Opération de Revitalisation du Territoire est inscrite quant à elle au budget pour 120 000 €. Pour finir, des crédits sont prévus pour l'équipement des services en informatique, matériels, des équipements de voirie (signalisation et réfection) ainsi que pour les bâtiments municipaux (gymnase et création d'un ossuaire au Cimetière).

Concernant le Port de Plaisance, l'investissement total est de 834 577 € avec la réfection de la Digue pour 370 000 € (travaux terminés) et la Station d'Avitaillement avec un programme de 600 000 € et un crédit de paiement

de 300 000 € pour 2022.

La Municipalité poursuit sa politique d'investissement englobant plusieurs opérations majeures. En effet, pour l'année 2022, certains projets bénéficieront également des premiers crédits de paiement.

- La signalétique directionnelle routière (enveloppe globale de 350 000 €).
- L'éclairage public (enveloppe globale de 3 296 250 €).
- L'aménagement urbain (enveloppe globale de 437 200 €).
- La « Maison des Spécialistes » (enveloppe globale de 207 000 €).
- L'élargissement du Chemin de la Mora (enveloppe globale de 130 000 €).

Parmi les différents projets municipaux, le PTIC conserve une place essentielle. En effet, la Commune de Calvi sollicite l'Etat à ce titre afin de contribuer à une programmation d'envergure visant la réalisation de projets structurants particulièrement déterminants pour le développement patrimonial et touristique de la Cité ainsi que son attractivité.

Dans le cadre des opérations de mise en valeur de la Citadelle, l'année 2022 sera consacrée au lancement des études de maîtrise d'œuvre pour le Bâtiment K, le Théâtre de Verdure, l'Hôpital Militaire et la mise en lumière de la Citadelle.

- La rénovation du Bâtiment K, pour une enveloppe globale de 393 000€ afin de pouvoir y accueillir des artisans et créateurs locaux de façon permanente avec des passerelles pédagogiques auprès du milieu scolaire et de la population locale.
- L'aménagement du Théâtre de Verdure pour un montant total de 1 988 000 € consistera à créer un espace de 2500 m² destiné à des spectacles culturels en plein air.
- La réhabilitation et la reconversion de l'Hôpital Militaire pour 2 308 000 € : ce lieu, d'une surface disponible de 930 m², pourra constituer un pôle majeur d'attraction majeur de la Ville, un lieu culturel de premier plan dédié à plusieurs activités artistiques et culturelles.
- La mise en lumière de la Citadelle pour une enveloppe globale de 1 120 000 € : le projet permettra la réalisation d'un éclairage artistique durable de la totalité des Remparts. Il s'agira également d'accompagner des projets artistiques de projection d'images et de mapping qui pourront compléter l'éclairage artistique permanent et constituer des animations événementielles tout au long de l'année.

Recettes et dépenses de fonctionnement

Parallèlement à l'investissement de la Commune, cette dernière dispose également d'un budget de fonctionnement dans lequel les recettes ainsi que les dépenses doivent être votés à l'équilibre, soit un montant total de 11 471 486€. Concernant les recettes : impôts et taxes (fiscalité prélevée par la Commune ou reversée par l'Etat et par la Communauté de Communes), dotation et participation (Etat, Caf), ventes. Les dépenses de fonctionnement recouvrent quant à elle :

- Charges de personnel (titulaires, remplacements et saisonniers).
- Charges à caractère général (moyens des services, entretien voirie, espaces verts, bâtiments).
- Autres charges de gestion courante (cotisations aux syndicats dont le SDIS pour 520 000 € et subventions aux associations pour 180 000 €. Subventions au CCAS : 240 000 €, à la Caisse des Écoles : 40 000 € et subvention pour le Budget Plage : 210 000 €.

Une fiscalité stable

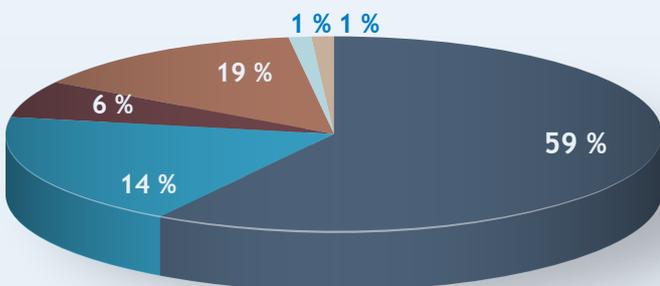
La fiscalité demeure stable par rapport à l'année 2021 avec un taux concernant la taxe foncière sur les propriétés bâties à 27,33 % (moyenne départementale à 29,83 et moyenne nationale à 37,92) et la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 89,95 %.

La Municipalité de Calvi poursuit son engagement et ses efforts par la mise en œuvre de projets structurants qui participeront au dynamisme et à l'attractivité de la Ville pour 2022 et les années à venir.

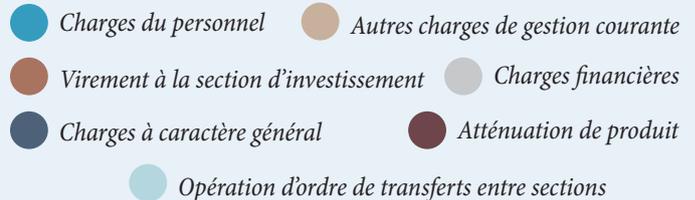
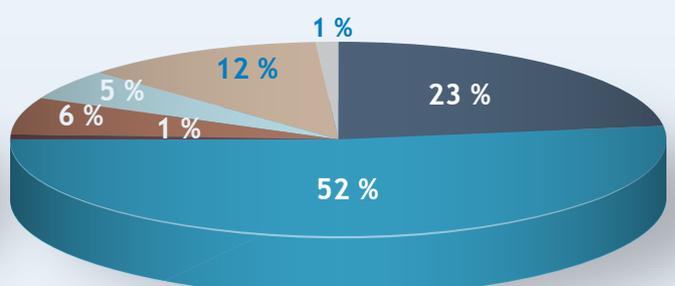
LES DIFFÉRENTS BUDGETS D'INVESTISSEMENT DE LA VILLE

Budget Port de Plaisance :	834 577,76€
Budget Port de Commerce :	56 634,47€
Budget Plage :	28 117,60€
Budget Parking :	60 024,05€
Budget Eau Potable :	1 056 622,99€
Budget Assainissement :	1 183 001,74€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Un nouvel espace de vie au cœur de Calvi

Partie intégrante d'une déclinaison de projets visant à redonner toute son attractivité au centre-ville, l'aménagement d'une « Piazzetta », au cœur même de Calvi, constitue un objectif majeur pour la Municipalité.

A l'initiative du projet « Calvi in Mossa », dont l'objectif est d'offrir une nouvelle vie à des lieux emblématiques chers aux Calvais, la Commission municipale « Attractivité économique et commerciale » travaille actuellement sur l'aménagement d'un nouvel espace de vie dans le centre de Calvi.

En effet, après la réhabilitation du « Marché des Pêcheurs » au Port Calellu, jouxtant la Tour du Sel, et la création de la Placette avec son Jardin exotique lui faisant face, c'est au tour du Monument aux Morts et de son environnement de faire l'objet de toute l'attention de la Municipalité. Le Maire Ange Santini et son équipe ont ainsi trouvé l'emplacement adéquat où créer ce nouvel espace tant attendu par les Calvais.

Un espace flexible, convivial et arboré

D'une surface d'environ 1 500 m², véritable point de convergence des axes de la ville, reliant le Boulevard Wilson, la montée du Port, la rue Clemenceau, la rue des Ecoles, l'avenue Santa Maria, l'avenue de l'Uruguay, l'espace entourant le Monument aux Morts, au pied de la Citadelle, constitue un point névralgique dans le fonctionnement de la Cité.

Anthony Albertini, conseiller municipal en charge de la Commission « Attractivité économique et commerciale » explique : « *Notre projet consiste à créer une véritable « Piazzetta ». Nous avons souhaité concevoir un lieu de vie destiné à toutes les générations de Calvais, créant le lien entre le Parc pour Enfants, le Parking des Commerçants et le Monument aux Morts. L'espace a été pensé pour offrir de la flexibilité, grâce à un mobilier urbain adapté, et conçu pour accueillir également un « Marché des Commerçants », ainsi que des événements culturels, notamment en nocturne. La volonté politique de notre Maire Ange Santini, par le biais de la Commission « Attractivité économique et commerciale », est de mettre au premier plan, comme un atout majeur, différents lieux de vie dispersés dans la ville. L'autre finalité est de créer des flux et une dynamique commerciale à l'année grâce à un aménagement adapté, en premier lieu pour les Calvais, le commerce éthique, de proximité, le circuit court, l'artisanat et la culture, avec l'avantage de pouvoir également attirer un tourisme plus identitaire ».*

L'équipe municipale a pensé cet espace de façon à pouvoir offrir à toutes les générations de Calvais un pôle attractif central, de rencontre, d'échange et de vie en communauté dont la Ville a besoin. Abordant ce lieu avec le respect qu'il mérite, ce projet de création au cœur de la ville de Calvi vient s'appuyer sur les éléments existants dans le but de les homogénéiser et les lier de manière cohérente, dans un ensemble présentant une véritable continuité urbaine.

Les visuels sont susceptibles d'être modifiés

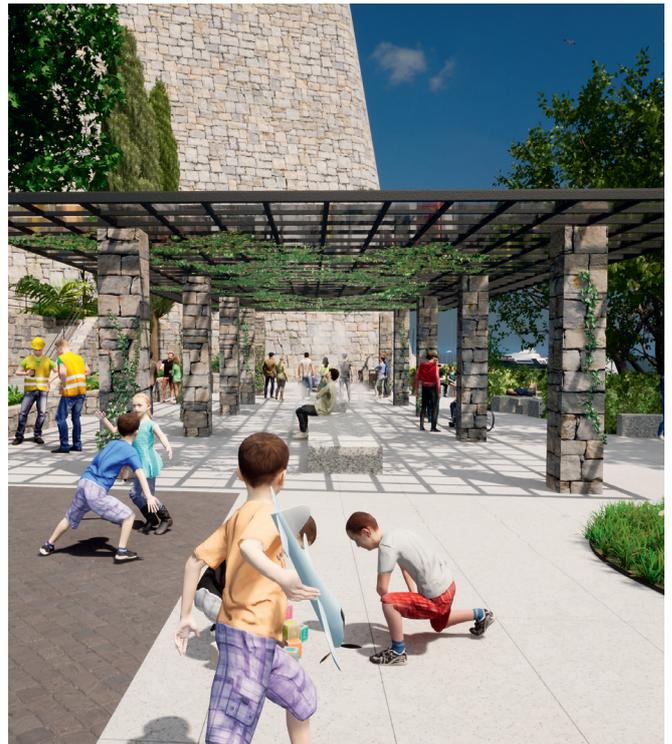


Une opération en plusieurs phases

Avec un début des travaux prévu pour la fin 2023, et un montant prévisionnel d'environ 450 000 €, ce projet d'envergure se déroulera en plusieurs étapes.

A court terme :

- Le Parking des Commerçants verra l'aménagement d'une « Piazzetta » s'étalant des escaliers d'accès à la Citadelle jusqu'au parvis du Monument aux Morts, afin de faciliter une occupation plurielle de l'espace : redéfinition des surfaces, des circulations (avec prise en compte des Personnes à Mobilité Réduite) marquées au sol par l'apport d'un nouveau revêtement, des zones plantées ombragées de végétation endémique, les matériaux utilisés, de qualité, notamment en granit, en harmonie avec l'environnement.
- Une esplanade visant à implanter un « Marché de Commerçants » sera ensuite aménagée.
- Il sera enfin procédé à l'uniformisation du mobilier urbain (bancs, poubelles, tables, bornes de recharge d'appareils et de connexion wifi, éclairage public), la création d'une fontaine d'eau potable, l'apport d'ombrage avec des structures légères (pergolas, brise-soleil), la mise en place d'une plateforme destinée aux événements de type concerts, conférences, etc. d'une signalétique uniforme, de bornes de recharge pour vélos électriques...



A moyen terme :

L'aire d'intervention du projet s'étend et englobe les éléments périphériques à cet espace nouvellement créé :

- Le Parking Christophe Colomb fera l'objet d'une uniformisation de son mobilier urbain, la signalisation et l'éclairage public.
- La Place Bel Ombra doit recevoir un traitement particulier pour améliorer le confort des boulistes et inviter un autre public à l'utiliser par l'installation d'éléments ludiques et sportifs (tables de ping-pong, etc.)
- La toiture terrasse de la Station d'Épuration, espace méritant un aménagement spécifique : l'installation de mobilier urbain pensé pour le confort des passants peut être envisagée.
- Les circulations devront être fluidifiées entre chaque composante de ce vaste espace.

L'ensemble des aménagements présentés dans ce programme de travaux s'inscrit dans le temps et illustre une volonté de mise en perspective et de traitement d'ensemble du centre-ville de Calvi, où tout converge et d'où tout doit rayonner. La création de ce nouvel espace marque une continuité dans la série d'interventions visant à unifier le centre-ville et à créer un véritable lieu d'attractivité pour tous les usagers. Cette opération pourra également servir de support pour les futurs autres projets publics visant à redynamiser le cœur de la commune et ainsi donner tout son sens au label « *Petites Villes de Demain* ».



De nouveaux aménagements pour la Ville et sa périphérie

Toujours dans le but de rester au plus près des attentes de la population, la Municipalité poursuit ses efforts en termes de travaux et d'aménagements. En effet, la voirie, le Restaurant scolaire ou encore la nouvelle « Maison des Spécialistes » représentent un enjeu essentiel pour la Ville.

Depuis de nombreuses années, la Pinède est un lieu emblématique, non seulement pour les habitants de Calvi, mais aussi pour les vacanciers. Avec ses paillotes et son accès direct à la Plage, cette dernière est prise d'assaut durant la saison estivale. Afin de garantir la sécurité de tous, la Commune a souhaité réhabiliter une partie de la route allant de l'entrée de la résidence « Les Rivages » jusqu'au centre de vacances « *Orizonte Novu* ». Pour un montant total de 28 000 €, financé entièrement par la Commune, les travaux ont englobé le rabotage, la préparation et la réalisation du tapis d'enrobé sur plus de 1000 m². Avec une réalisation effectuée il y a plusieurs semaines, l'ensemble des usagers pourra désormais profiter de la Pinède et accéder aux différents parkings en toute sécurité.



La réfection de la Route de la Pinède.

Parmi les nouveaux aménagements de la Commune, les travaux relatifs à la Digue du Port de Plaisance sont maintenant terminés. En effet, pour un montant de plus de 400 000 €, pris en charge par la Municipalité, les bornes ont été remplacées, des places de parking ont été créées ou encore une promenade a été réalisée avec un éclairage performant afin que les plaisanciers et les promeneurs puissent s'y rendre à la nuit tombée.

Soucieuse du bien-être de sa jeunesse et de ses employés municipaux, la Ville de Calvi a également effectué d'importants travaux dans le Restaurant scolaire situé dans la cour de l'Ecole Bariani. Suite à des infiltrations au niveau de la toiture, un diagnostic technique a été réalisé afin de ne prendre aucun risque quant à la solidité de la structure. Une fois le diagnostic effectué, le traitement de certaines zones du plancher était nécessaire. Ainsi, le traitement intérieur du bâtiment avec le remplacement du faux-plafond, la mise en place d'un plafond acoustique, le traitement du plancher, la passivation du béton et sa reprise ont été réalisés il y a quelques semaines pour un montant de 35 000 €.

De plus, la réfection totale de la toiture terrasse, comprenant la reprise des acrotères, l'isolation thermique, la réfection de 200 m² d'étanchéité ainsi que la pose d'éléments de protection aura coûté 45 000 € à la Commune. En tout, ce sont plus de 80 000 € de travaux qui ont été achevés à la fin du mois de mai afin que les élèves et le personnel puissent appréhender la fin de l'année et la rentrée de septembre dans les meilleures conditions possibles.

Une future « Maison des Spécialistes »

Avec six médecins généralistes récemment installés à la Maison médicale « Alain-Charles Astolfi », la Ville de Calvi a su éviter les difficultés des déserts médicaux, particulièrement présents dans de nombreux territoires insulaires et continentaux.

Cependant, la question des spécialistes tels qu'un dermatologue ou encore un pédiatre s'est rapidement posée au sein de la Majorité municipale : « Nous avons souhaité construire deux cabinets supplémentaires qui abriteront deux nouveaux spécialistes, explique Ange Santini. Nous avons d'ores et déjà évoqué la possibilité d'accueillir un ophtalmologue ou même un pédiatre. Le fait d'avoir des locaux à disposition pourrait permettre à certains professionnels de pouvoir s'installer plus facilement sur notre commune. Je rappelle qu'une gynécologue consulte à temps partiel et nous espérons avoir une réponse positive de la part d'un autre médecin spécialiste. Nous travaillerons en complémentarité avec l'Hôpital de Calvi-Balagne qui propose déjà plusieurs consultations de différents professionnels de santé ».

Les travaux de la nouvelle « Maison des Spécialistes » débuteront au mois de septembre et se poursuivront durant cinq mois, avec une livraison annoncée au début de l'année 2023. Le montant total de l'opération s'élève à 180 000 €, financé à hauteur de 50 % par la Collectivité de Corse, 30 % par l'Etat et 20 % par la Commune. Une fois les travaux achevés, la Municipalité n'exclut pas la réalisation d'autres cabinets médicaux : « Si nous nous rendons compte que les deux cabinets supplémentaires ne suffisent pas, nous n'aurons aucune difficulté à réaliser un autre projet d'envergure sur ce même terrain dont nous sommes propriétaires afin de permettre à la population de bénéficier d'un suivi médical complet ».

Avec de nombreuses opérations déjà réalisées et différents projets structurants, la Municipalité poursuit ses efforts en termes de qualité de vie et de services à la personne et accentuera sa politique jusqu'à la fin de la mandature.



Entretien avec Nathalie Gil Cheffe de projet « *Petites Villes de Demain* »

Récemment recrutée par la Ville de Calvi en tant que Cheffe de projet « *Petites Villes de Demain* », Nathalie Gil revient sur son rôle ainsi que sur ses principales missions dans ce programme d'action mis en place par le Gouvernement en octobre 2020.

Quel a été votre parcours professionnel ?

Après l'obtention d'une Licence en droit puis d'un Master en immobilier, j'ai travaillé cinq ans chez SNCF Gares et Connexions à la Direction Régionale des gares d'Auvergne-Rhône-Alpes Bourgogne Franche-Comté en tant que chargée de valorisation immobilière du domaine public. Cela a été pour moi une expérience très enrichissante et formatrice dans de nombreux domaines.

Pourquoi avoir choisi de postuler à Calvi en tant que Cheffe de projet « *Petites Villes de Demain* » ?

Mon souhait était avant tout de trouver un emploi au sein d'une collectivité ou encore d'un établissement public. Un de mes principaux objectifs était également de pouvoir me recentrer sur un territoire plus restreint afin de mieux appréhender ses différents atouts, mais aussi ses faiblesses. J'ai choisi la Balagne pour son attractivité, son potentiel ainsi que pour sa capacité à évoluer au sein de ce programme d'action.

En quoi votre travail consiste-t-il et quel est votre rôle dans ce projet ?

En tant que Cheffe de projet, sous l'autorité de Monsieur le Maire, mon rôle est de piloter et de déployer le programme « *Petites Villes de Demain* », veiller à son fonctionnement, mais aussi de proposer des axes stratégiques pour mettre en place des actions opérationnelles permettant de revitaliser le territoire. Parmi les différentes missions qui m'incombent, la recherche de financements nécessaires, l'association des partenaires, le suivi des projets ainsi que l'accompagnement des intervenants externes sont également essentiels.

Quelles seront les différentes étapes de ce programme pour la Ville de Calvi ?

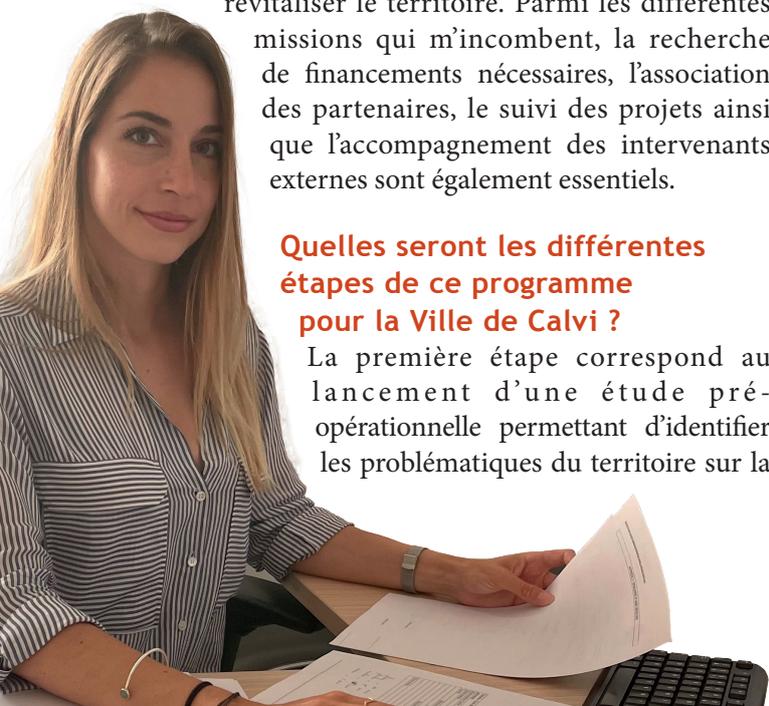
La première étape correspond au lancement d'une étude pré-opérationnelle permettant d'identifier les problématiques du territoire sur la

base d'un diagnostic global, puis de mettre en place un plan d'actions pour pouvoir apporter des solutions et ainsi mobiliser les moyens des différents partenaires. Ce dernier prendra la forme d'une opération de revitalisation de territoire (ORT) incluant une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU).

Trois axes prioritaires ont ainsi été identifiés dans le cadre de l'étude qui sera lancée prochainement. Le premier d'entre eux est l'Habitat. En effet, nous nous sommes très vite rendu compte qu'il y avait une réelle difficulté à se loger sur le territoire non seulement pour les Calvais, mais aussi pour les saisonniers qui viennent en période estivale. Le deuxième axe de travail concerne les mobilités. Il est vrai que Calvi, et plus largement la Balagne, dispose de très peu de transports en commun. Pour les personnes non véhiculées, il s'agit d'un véritable problème. Le but est de favoriser l'inclusion et ainsi trouver des solutions fiables pour que la population dans son intégralité puisse se déplacer facilement. Notre dernier axe prioritaire concerne les commerces du centre-ville. Durant la période hivernale, le dynamisme du centre-ville est mis à rude épreuve. Notre but est de permettre aux Calvais de profiter d'une attractivité tout au long de l'année. Bien évidemment, chaque étape doit être validée par le Conseil municipal. Parallèlement aux axes prioritaires sur lesquels nous allons travailler, nous disposons également d'axes transversaux tels que la transition écologique, le maintien de l'offre locale d'équipements et services publics ou encore le tourisme qui viendront compléter la réflexion globale. Cette étude pré-opérationnelle qui débutera durant l'été 2022 durera huit mois.

Allez-vous vous entourer de différents partenaires afin de mener à bien ce programme ?

Oui, d'un point de vue national, nous sommes accompagnés par des partenaires tels que l'ADEME (Agence de la transition écologique), l'ANAH (Agence nationale de l'Habitat) ou encore la Banque des Territoires. Nous nous sommes également rapprochés des partenaires locaux comme la Collectivité de Corse, la Communauté de Communes de Calvi-Balagne, le Pays de Balagne... Nous souhaitons aussi associer les citoyens afin qu'ils puissent nous faire part de leur vision du territoire, mais aussi des difficultés qu'ils rencontrent au quotidien. Une fois le diagnostic établi, nous nous munirons de fiches d'actions pour trouver des solutions. Les projets qui en découleront seront systématiquement validés au cours des conseils municipaux. Enfin, il nous paraît essentiel d'associer des acteurs locaux comme les associations pour construire collectivement la petite ville de demain.



« Petites Villes de Demain » un programme d'envergure

Que recouvre le dispositif ?

« Petites Villes de Demain » est un outil de relance au service des territoires qui vise à donner aux élus les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation.

Ce programme « *cousu-main* » ambitionne d'accélérer la transformation des petites villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs.

Il permet ainsi d'intervenir dans de nombreuses thématiques selon les besoins du territoire : habitat, commerce, patrimoine et espaces publics, mobilité, économie locale, accès aux équipements et services, développement durable, économie circulaire, santé et vieillissement...

Quel est le rôle de l'Etat dans le programme PVD ?

Le programme « Petites Villes de Demain » est piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), qui anime au niveau national le large collectif de financeurs (ministères, Banque des territoires, Anah, Cerema, Ademe) et de partenaires dans l'action.

Les préfets de département, délégués territoriaux de l'ANCT, pilotent au niveau local le programme et accompagnent les élus. « Petites Villes de Demain » est donc un programme national partenarial qui traduit la volonté de l'Etat. Au travers de cet outil, l'Etat et les partenaires du programme viennent soutenir et faciliter les dynamiques de transition déjà engagées dans certains territoires.

Quelle est sa durée ?

La durée du programme est fixée à 6 ans à compter du renouvellement municipal (2020-2026) mais les actions mises en place couvriront le court, moyen et long terme (15-20 ans).

A qui s'adresse-t-il ?

Le programme s'adresse aux communes et intercommunalités de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralités. Il concerne plus de 1 600 communes en France métropolitaine et dans les DROM, soit environ 7 millions d'habitants (10% de la population française).

Le programme est déployé sur l'ensemble du territoire national puis décliné localement. Ainsi, neuf « Petites Villes de Demain » ont été déployées en Corse, dont la Commune de Calvi qui a été labellisée le 26 mai 2021 en partenariat avec la Communauté de Communes de Calvi-Balagne.

Quels sont ses avantages ?

Le programme permet aux lauréats de bénéficier principalement de 3 piliers :

- Le soutien en ingénierie
- Des financements sur des mesures thématiques ciblées
- L'accès à un réseau combinant l'approche nationale et locale

Dès lors, le programme donne aux territoires la capacité de définir et de mettre en œuvre leur projet de territoire, de simplifier l'accès aux aides de toute nature, et de favoriser l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques.





LA STATION D'ÉPURATION s'équipe de nouvelles tours de désodorisation

Datant de 1995, deux tours de désodorisation ont été remplacées et une autre réhabilitée, il y a quelques mois, afin de rendre plus performant le dispositif, notamment durant la saison estivale qui voit la population de Calvi en nette augmentation.

Située en-dessous de la Citadelle, la Station d'Épuration de la Ville est opérationnelle pour 60 000 habitants. Après s'être modernisée au fil du temps grâce aux efforts de la Municipalité, cette dernière est désormais équipée de deux nouvelles tours de désodorisation dans le but également de réduire les nuisances olfactives et ainsi prendre en considération les difficultés qu'elles peuvent engendrer pour la population locale et estivale. En effet, ces dernières ont pour principal objectif de traiter l'air capté dans les différents locaux et ouvrages de la station, contenant des gaz malodorants, avant de le renvoyer dans l'atmosphère. Ce système se décline en plusieurs étapes quand l'air pollué arrive dans la tour :

- Injection d'eau adoucie
- Injection d'acide
- Renouvellement de la solution de lavage
- Injection de Javel
- Recirculation de la solution de lavage
- Injection de soude

Plusieurs phases de travaux déjà entrepris

La structure a déjà fait l'objet de plusieurs opérations d'amélioration de son fonctionnement. En 2010, toujours dans le but de limiter les différentes nuisances notamment olfactives et permettre la mise aux normes de l'infrastructure, l'évacuation en mer a été placée à 400 mètres de la rambarde avec une eau traitée à 50 mètres sous le niveau de la Mer. En 2013, de nouveaux travaux d'extension ont été réalisés avec la mise en place d'un procédé de traitement biologique pour un coût de 7 920 000 € dont 20 % ont été à la charge de la Commune.

Un matériel plus performant

L'opération de renouvellement de la désodorisation a débuté en février 2022 et s'est achevée une semaine avant la date fixée, soit à la fin du mois d'avril. Plusieurs étapes ont été nécessaires :

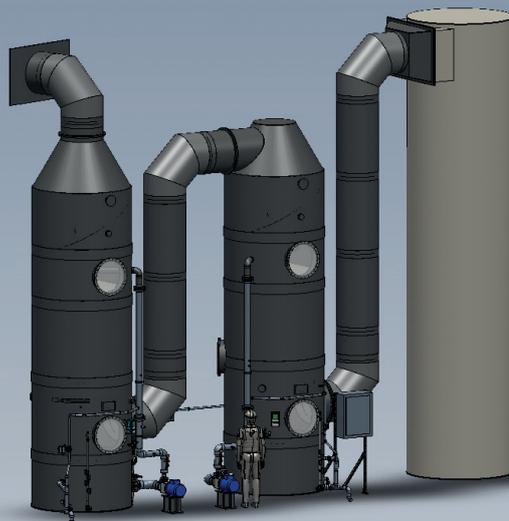
- Démontage des tours existantes et montage du by-pass et arrêt de la ventilation. Ce dispositif permet de court-circuiter un réseau d'assainissement pluvial ou un cours d'eau dans le but d'éviter que l'air ne soit irrespirable pendant l'opération
- Montage des nouvelles tours, retrait du by-pass et raccordement électrique des équipements
- Mise en service du processus et suivi des tests



Une fois les essais réalisés et les tests concluants, une période d'observation a eu lieu avant de clôturer le chantier. Durant cette phase, des paramètres et autres consignes ont pu être ajustés ou même modifiés.

Le montant de cette nouvelle installation s'élève à 234 000 € pris en charge par la Ville, propriétaire de l'infrastructure (Kyrnolia étant en charge de son fonctionnement et de son entretien).

La Municipalité tient à remercier les différents intervenants (Kyrnolia, Cmi Cockerill, Pic System, Cadéau) pour leur efficacité et la limitation des nuisances durant les deux mois de travaux.



Vers l'application d'un plan d'adressage

Conformément à la Loi, les communes de plus de 2000 habitants doivent bénéficier d'un plan d'adressage comprenant des noms de rues, places, lieux-dits ainsi qu'une numérotation à jour.

C'est pourquoi la Mairie de Calvi travaille activement depuis plusieurs mois à l'élaboration d'un nouveau plan d'adressage pour la Commune.

Ce dernier consiste en réalité à assigner des adresses permettant la localisation des différentes habitations de la Commune. Il s'agit également de nommer des voies et d'assigner des numéros aux bâtiments que la voie dessert.

« C'est une donnée qui est utilisée au quotidien par les citoyens et par de très nombreux opérateurs publics et privés, explique François-Xavier Acquaviva, Adjoint au Maire en charge du Patrimoine, responsable du projet. L'adressage constitue un élément essentiel de l'aménagement du territoire communal et offre de multiples avantages aux différentes communes ainsi qu'à leurs administrés. » Parmi les enjeux essentiels de ce plan d'adressage, nous pouvons noter une meilleure intervention des services d'urgence et de secours en cas de problème mais également un acheminement plus simple du courrier. Ce dernier renforce également l'optimisation des services (collecte de déchets, déploiement du réseau d'eau, services à la personne, télécommunication, fibre). Pour les services publics, l'adressage devrait servir au recensement mais aussi à la cartographie ou encore à l'identification. Il représente un outil indispensable pour les services administratifs (Direction générale des Finances Publiques ou encore l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE).

Depuis plusieurs mois, la Mairie de Calvi s'est engagée à livrer un nouveau plan d'adressage sur son territoire avec un soutien financier de la part du Comité Massif et Montagne qui subventionnera l'opération à hauteur de 80 %. Parallèlement aux différents enjeux d'adressage, le travail de

la Commune consistera à travailler sur la toponymie des lieux-dits et des rues sur le traçage des chemins, voies et avenues afin de rendre l'ensemble homogène et ainsi être en conformité avec les enjeux de l'adressage.

« Nous pourrions par exemple supprimer l'avenue de l'Uruguay et prolonger la rue Napoléon 1^{er}, poursuit François-Xavier Acquaviva. Des recherches historiques ont également été initiées sur la toponymie générale afin de réattribuer des noms de rues à caractère historique. ». Concernant la numérotation des bâtiments, cette dernière sera appliquée de la manière suivante :

- Au centre-ville : numérotation classique (pair-impair)
- Sur la périphérie de Calvi : numérotation métrique (nombre de mètres à partir du début de la voie).

Après validation du Conseil municipal, la Mairie de Calvi prévoit de terminer le plan à la fin de l'année 2022 avec une numérotation des immeubles et la nomination des voies sans nom ainsi que de possibles changements de noms concernant les rues, voies et avenues de la Commune.



Les objets d'orfèvrerie exposés au Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine Mobilier de Corse.

Le patrimoine religieux au cœur de la politique communale

Désireuse de sauvegarder son patrimoine culturel, la Mairie de Calvi a fait restaurer la représentation de Notre-Dame du Mont Carmel, conservée à l'église Sainte-Marie Majeure. De plus, la Commune participe actuellement à une exposition d'Art sacré en mettant à disposition une sélection d'objets au Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine Mobilier de Corse.

Conservée dans la première chapelle à droite au sein de l'église Sainte-Marie-Majeure, la statue de Notre-Dame du Mont Carmel date vraisemblablement du XVIII^{ème} siècle. Il est également possible que l'iconographie de cette œuvre ait été modifiée au XIX^{ème} siècle, par l'ajout d'un scapulaire afin de transformer une vierge à l'enfant en Notre-Dame du Mont Carmel.

Cette statue, plus ancienne que l'église, provenait d'un autre édifice de la Ville. Elle aurait été réalisée par le sculpteur Agostino Storace dans l'atelier génois d'Anton Maria Maragliano.

Notre-Dame du Mont Carmel est en réalité l'une des dénominations données à la Vierge Marie dans l'Eglise catholique.

Ce titre est lié au Mont Carmel, en Terre Sainte. L'ordre du Carmel, fondé au début du XIII^{ème} siècle, est à l'origine de cette dévotion. De nombreuses congrégations religieuses sont rattachées aux branches historiques de cet ordre. Ainsi, dans le but de sauvegarder un véritable symbole du patrimoine local de la Ville, la Mairie de Calvi a confié la restauration de la statue à Anaïs Lechat, restauratrice spécialisée dans les sculptures, et à Fanny Martin, restauratrice spécialisée dans les peintures. Pour un montant total de 12 000 €, l'œuvre a été subventionnée à hauteur de 50 % par la Collectivité de Corse.

La Mairie de Calvi porte également un vif intérêt au patrimoine mobilier ainsi qu'à l'Art sacré. En effet, sollicitée par la Collectivité de Corse, cette dernière participe actuellement à une exposition d'Art sacré au Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine Mobilier de Corse depuis le 24 juin 2022.

A cet effet, la Ville mettra à disposition une sélection d'objets mobiliers dont six d'entre eux bénéficieront d'une restauration pour un coût total de 20 000 € subventionné en totalité par la Collectivité de Corse.

L'exposition nommée « *Citadelle en Lumière* » durera une année (du 24 juin 2022 au 24 juin 2023) et mettra en valeur les objets restaurés avec des photographies réalisées par Philippe Jallegas.



Notre Dame
du Mont Carmel.

Le Port de Plaisance figure de proue de la Semper Fidelis



Le Port Xavier-Colonna constitue une véritable vitrine pour la Ville. L'accueil des plaisanciers est sa vocation première mais l'infrastructure a su nouer des partenariats lui permettant de miser plus largement sur des actions de mobilisation nobles et solidaires.

Un programme de travaux prévus par la Municipalité a vu plusieurs opérations se concrétiser dans le but d'améliorer les conditions d'accueil et d'utilisation des installations par les usagers du Port de Plaisance.

Tout d'abord, comme cela a été abordé par ailleurs dans ce magazine, la réfection des pavés du Port a été réalisée avant la saison, en vue de limiter les désagréments, pour un montant de 40 000 €. La zone d'intervention a concerné le Quai, la voie principale située devant les établissements, la Rue Joffre, la Montée du Port et également la Rue Clemenceau.

Des travaux d'une tout autre nature, s'élevant à 370 000 €, ont été entrepris sur la Digue, s'étendant jusqu'à la Station d'Avitaillement et au quai d'accès pour la

livraison de carburant, incluant la finalisation de la Mise à l'Eau. Il a ainsi été procédé à la réfection de la voirie, une promenade piétonne permettant l'accès aux bateaux créée, de même qu'un parking de vingt places pour les plaisanciers, le site agrémenté d'un aménagement paysager et d'un éclairage public plus performant. L'équipe de la Capitainerie a été activement associée au chantier puisque la maîtrise d'oeuvre a été effectuée en interne pour économiser les coûts ; la conception, le suivi des travaux, la partie électricité courant faible réalisées également en régie, la pose des bornes confiée aux services du Port et Informatique. Cette opération s'est achevée à la date prévue, à la fin du mois d'avril, ce qui a permis notamment d'accueillir de la meilleure des façons, du 25 au 29 mai, les 700 participants (120 embarcations) de la mythique course « *Croisière Bleue* », de la Société des Régates d'Antibes.

La Direction du Port de Plaisance s'attelle par ailleurs à contribuer au dynamisme de la Ville, se faisant l'hôte notamment d'événements en lien avec le secteur nautique.

Les « Water Safety Days »

Pour la deuxième année consécutive, la Fondation Princesse Charlène de Monaco a organisé les « *Water Safety Days* » à Calvi les 10 et 11 juin 2022, en partenariat avec la Ville de Calvi.

Destinés aux enfants scolarisés dans les écoles communales, des ateliers d'initiation au sauvetage, au secourisme et à la sécurité aquatique étaient prévus sur la Plage et animés par Pierre Frolla, ambassadeur de la Fondation, quadruple recordman du monde d'apnée, et son équipe du CSAPM (Académie Monégasque de la Mer), avec le soutien de la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer) et des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Corse. Ludiques et sportifs, ces ateliers ont allié théorie et pratique : sauvetage filin côtier, sauvetage en bouées tubes, Nipper Boards (planches de sauvetage), bâtons musicaux, prévention des noyades et RCP (Ressuscitation Cardio-Pulmonaire).

Le vendredi matin, 80 enfants des classes de CM2 de l'école Loviconi participaient aux ateliers. Gareth Wittstock, Secrétaire Général de la Fondation Princesse Charlène de Monaco, remettait à chaque enfant un certificat d'initiation au sauvetage sportif. Le samedi matin, 50 enfants âgés entre 8 et 12 ans se sont inscrits pour participer à une nouvelle matinée d'activités aquatiques sur la Plage.

Le samedi 11 juin, le Port Xavier-Colonna accueillait plusieurs associations et proposait des animations au public :

- Découverte de la faune marine avec la STARESO (Station de Recherches Sous-Marines et Océanographiques)
- Tri et recyclage des plastiques avec l'association corse « *Mare Vivu* »
- Récupération des déchets par les appareils « *Jellyfishbot* » et « *DPOL* » téléguidés et automatiques, avec la société Ekkopol
- Essai et prise en main de water bikes
- Initiation à la plongée sous-marine avec « *Calvi Plongée* »
- Exposition des actions de la Fondation Princesse Charlène de Monaco à la Tour du Sel.

Les « *Water Safety Days* » à Calvi offrent aux enfants, ainsi qu'au grand public, un programme complet de sensibilisation à la prévention de la noyade et à la préservation du milieu marin. Ces manifestations se sont déjà intégrées au dynamisme local et témoignent de l'engagement de la Fondation et de la Ville de Calvi en faveur de l'éducation aquatique et de la protection du milieu marin.



La SNSM à l'honneur

À l'occasion des 6èmes « Journées nationales du Sauvetage en Mer », la station de Calvi organisait, les 25 et 26 juin derniers, un week-end convivial destiné à faire connaître ses activités, recueillir les dons indispensables à son fonctionnement et rendre hommage à la quarantaine de bénévoles composant l'association née en 1955.

La SNSM constitue l'un des acteurs majeurs en termes de sécurité des populations en mer. A Calvi, la station intervient fréquemment, surtout en période estivale : en 2021, l'on dénombrait soixante-quinze sorties en mer et quarante-neuf personnes secourues.

Rendez-vous était donc donné au Pied de la Tour du Sel avec, au programme, en présence de la Gendarmerie Maritime et du CROSS Corse, des visites guidées du Port sur le thème de Calvi et son histoire maritime, une régata nautique dans la Baie, ouverte à tous les voiliers habitables, des stands et des ateliers de démonstration de sauvetage, en partenariat avec la STARESO, le Parc marin de la Haute-Corse, la Croix Rouge, la visite des embarcations de la flotte calvaie, une vente d'articles SNSM mais également des conférences sur les risques encourus en mer ou sur le littoral. En partenariat avec le « Calvi Jazz Festival », une grande soirée était prévue le samedi soir. Enfin, le Président de la SNSM de Calvi se voyait remettre un chèque de la part du Rotary Club.





Photos offertes par Jean Gour, Président du Comité d'Organisation de l' « Open Ladies Calvi Eaux de Zilia »

Les compétitions sportives enfin de retour à Calvi

Fidèle à sa vocation sportive, Calvi se fait l'hôte chaque année d'événements pérennes ou inédits, qui contribuent à la notoriété de la Ville ainsi qu'à de conséquentes retombées économiques. Depuis le mois d'avril, ce sont ainsi plusieurs milliers de personnes qui ont foulé le sol de la commune, venues encourager et soutenir les sportifs évoluant aussi bien en équipes de Foot, dans les tournois et championnats de Tennis ou bien encore lors de courses nautiques.

3ème « Open Ladies Calvi Eaux de Zilia »

Organisé par le Tennis Club de Calvi et l'association Sport@Calvi, le tournoi international de tennis féminin, événement marquant du calendrier sportif, doté de 25 000 \$ et inscrit au calendrier mondial de l'ITF, s'est déroulé du 10 au 17 avril derniers. Cette édition a été marquée par le retour du public, après une annulation en 2020 et une édition à huis clos en 2021. Le Comité d'Organisation, présidé par Jean Gour (que l'équipe de rédaction de votre magazine remercie pour son aimable prêt de photos) n'a pas ménagé ses efforts pour rendre l'événement exceptionnel.

C'est la française Leolia Jeanjean qui a remporté la finale face à sa compatriote Tessah Andrianjafitrimo, les deux talentueuses joueuses s'étant également retrouvées, après Calvi, sur la terre battue de Roland-Garros. La finale double a quant à elle vu la victoire, loin du conflit opposant leurs pays respectifs, de l'ukrainienne Valeriya Strakova et de la russe Sofya Lansere.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour 2023. Parions que le tableau sera plus prestigieux encore pour le « Fabuleux Tournoi de Calvi » comme le surnomme déjà la Fédération Française de Tennis.

36èmes Championnats de Corse de Tennis

C'est toujours dans l'écrin naturel de la Pinède que s'est

déroulée durant le week-end de la Pentecôte la 36ème édition de ces championnats. Près de 250 compétiteurs, représentant au total 25 clubs de la Ligue Corse de Tennis, se sont affrontés durant cinq jours, sur les courts du TC Calvi, aux termes desquels Alice Battesti (Mezzavia TC) et Arnaud Capel (TC Miomo) ont été sacrés « Champions de Corse 2ème série ». Mention spéciale à Francescu Ghjaseppu Loverini du TC Calvi, Champion de Corse Simple Messieurs 13/14 ans.



Le Football était bien évidemment de la partie avec l'organisation du **20ème Tournoi de Pâques « Challenge Dominique Rutily »** du FC Balagne les 16 et 17 avril au Stade Faustin Bartoli. Créée en 2002 pour rendre hommage à Dominique Rutily, président du Club de Calvi de 1992 à 1996, la compétition sportive a été annulée durant 2 ans à cause du Covid.

Ce sont 380 jeunes footballeurs de Corse et du Continent, répartis en 32 équipes (16 en catégorie U11 et 16 en U13), qui étaient en lice. C'est le FC Hyères (U13) et la JS Ajaccio (U11) qui se sont distingués et ont raflé la mise.

Lors de ce week-end pascal, avec la participation des 380 joueurs, leurs 70 éducateurs, leurs 400 accompagnants et les supporters, ce sont plusieurs centaines de personnes qui étaient présentes à Calvi.

Le 1er Challenge « Princesse Charlène de Monaco »

La Fondation Princesse Charlène de Monaco est partenaire du tout premier « Tournoi J.S. Calvi – Challenge Princesse Charlène de Monaco », les 14 et 15 mai au Stade Faustin Bartoli. Ce tournoi de foot a vu s'opposer 28 équipes, représentant 340 joueurs, des catégories U11 et U13. Ont été sacrées vainqueurs : l'AS Cannes en U11 Elite, l'AS Casinca U11 Honneur, le FC Fuveau U13 Elite et le FJE Biguglia U13 Honneur.

Lors du coup d'envoi du tournoi, mais également tout au long du week-end, l'on pouvait remarquer la présence de Gareth Wittstock, frère de la Princesse Charlène de Monaco, et de Gary Coulibaly, joueur de football professionnel ayant notamment évolué au SC Bastia et à l'AS Monaco.

Le Tournoi de Foot des Sapeurs-Pompiers de Calvi

Le 29 mai, les Sapeurs-Pompiers de Calvi organisaient leur tournoi au Stade Faustin Bartoli. L'équipe de Cervione s'est ainsi distinguée face à Bastia. Le 2e REP complétait le podium, l'équipe de Galeria se voyait décerner le « Prix du Fair-Play », Calvi la « Coupe du Comptoir ». L'événement a remporté un franc succès auprès du public et attiré plus de 300 personnes à Calvi.

Au mois de juin, plusieurs compétitions sportives étaient programmées : Tir à l'Arc, Handball... L'on peut ainsi citer le **Concours Tae Fédéral Nocturne « Trophée Denis Derond »**, en hommage au photographe disparu en 2014 et président du Club de Tir à l'Arc Calvi-Balagne, ou bien encore le **Tournoi Loisir de l'AJC Calvi** voire les finales de la Coupe de Corse en Handball...



En matière de Nautisme, plusieurs événements étaient de retour à Calvi cette année :

- Après 2 ans d'absence dûs à la crise sanitaire, la **56ème « Croisière Bleue »** a de nouveau pu faire escale à Calvi. Inscrite au calendrier de la Fédération Française de Voile et parrainée par le Yacht Club de France, la course, partie d'Antibes-Juan le Pins, durant le week-end de l'Ascension, comptait 120 embarcations et plus de 700 participants.
- **La 36ème Croisière corse (7-15 mai)** a de nouveau pu hisser ses voiles et mettre le cap sur Calvi depuis La Seyne-sur-Mer : les passionnés de la Plaisance et de la Voile ont dû patienter deux longues années afin de régater à nouveau sur le mythique parcours de la Croisière corse.
- **La Corsica Cup (2-5 juin)** : la célèbre course organisée par le Yacht Club de Monaco a remis le cap sur Calvi. Plusieurs personnalités et stars de la Voile avaient fait le déplacement. L'événement comprenait également un stage de l'équipe compétition Optimist de Monaco au sein de laquelle évolue la calvaise Alexandra Santelli.

Didier Bicchieray, Adjoint au Maire délégué au Sport et aux Loisirs, se satisfait de l'organisation de telles compétitions sportives : *« La Ville de Calvi est partenaire de multiples événements auxquels nous apportons notre soutien financier, et une aide logistique grâce aux Services Techniques municipaux. Nous avons le privilège d'accueillir des manifestations qui remportent un franc succès auprès du public et attirent de ce fait énormément de monde. Qu'il s'agisse du Tournoi de Pâques « Challenge Dominique Rutilly » ou de « L'Open Ladies Calvi Eaux de Zilia », c'est plus d'un millier de personnes qui sont présentes et circulent à Calvi avec les retombées économiques que cela suppose. Après la période longue et difficile que nous avons traversée à cause de la crise sanitaire, qui n'est pas si lointaine, nous apprécions pouvoir retrouver une vie quasi normale. Renouer avec les événements sportifs nous a galvanisés et l'on ne peut que souhaiter que cela perdure ».*

Tribunes des groupes politiques

■ Ensemble pour Calvi, *Oghje pè dumane* - 23 élus

Calvi vivu, Calvi vivant

Déjà au cœur de cette saison estivale, félicitons-nous des nombreux événements qui vont animer notre été. Calvais et touristes apprécieront les multiples manifestations que nous soutenons tout au long de l'année afin de valoriser la création et maintenir notre investissement aux côtés des forces vives de notre cité.

Les projets structurants portés depuis le début de notre mandature poursuivent leur chemin, notamment la création d'une « Piazzetta » centrale, polyvalente et adaptée à tous, ou bien encore une « Maison des Spécialistes » dans la continuité de notre « Maison médicale ». Notre volonté de maintenir une vie à l'année n'est pas vaine :

contrairement à nos détracteurs, nous agissons à Calvi afin de pouvoir concilier vie estivale et vie hivernale, notamment via la préservation de notre Patrimoine. Nos actes ont une valeur, contrairement aux incantations !

Pour nous, Calvais, les deux ans qui viennent de s'écouler se sont avérés compliqués. La reprise de la saison touristique, que nous souhaitons placée sous les meilleurs auspices, nous incite à envisager un avenir plus serein. Gageons que ce Calvi que l'on aime tant reprenne la place qui est la sienne, celle d'une ville rayonnant par son dynamisme et sa vitalité, que beaucoup nous envie, au-delà des frontières de notre microrégion. Faisons de la qualité de notre cadre de vie une force inaltérable.

■ Calvi in Core - 4 élus

Cari Calvesi,

Voici une partie des mesures que nous continuons de défendre malgré l'immobilisme municipal sur ces sujets :

- Garantir le droit au logement pour tous les résidents à l'année par l'encadrement de la spéculation foncière : la délibération que nous avons proposée en février 2021 demeure sans suite ;
- Restructurer la ville pour y faire émerger de nouveaux espaces publics tout en favorisant les déplacements piétons et cyclistes ;

- Mettre en place des actions concrètes pour une diversification et une annualisation de l'activité économique
- Aménager des infrastructures de loisirs en libre accès pour la jeunesse ;
- Passer à une tarification plus juste pour l'enlèvement des déchets des ménages et des professionnels qui récompensera les efforts de tri et de réduction des déchets ;
- Favoriser l'accès à la formation pour les élus ce qui nous est toujours refusé au mépris de la loi.

Nous restons pleinement mobilisés !

■ Anima Calvese - 2 élus

Défendre des positions les plus conformes aux intérêts des Calvais lors des choix importants:

Più ch'un artifiziu di cumunicazione, una vera filusuffia pulitica à prò di l'interessi cumuni di i calvesi.

Ogni ghjornu ci arricchimu d'issi scambii fatti cù voi, omi

è donne di Calvi e hè per voi chè n'emu da cuntinuà à luttà cù determinazione nant'è i sugetti è e scelte impurtanti di a vita di a nostra cità.

A vostra speranza di campà megliu in Calvi hè a nostra forza, pudete cuntà nant'à noi!

Extrait du Règlement intérieur du Conseil municipal

Dans chaque numéro du bulletin d'information générale, un espace d'expression sera réservé aux groupes constitués.

Chaque conseiller municipal sera porteur d'un droit d'expression de deux cents signes pouvant être cumulés et qu'il apportera au groupe auquel il appartient. En cas de non-appartenance d'un élu à un groupe, un espace unique d'expression de quatre cents signes lui sera réservé. Le groupe majoritaire disposera d'un espace équivalent à la somme de celui des groupes ou des conseillers, ne faisant pas partie de la majorité, s'étant exprimés.

En cas de pluralité d'élus n'appartenant pas à un groupe constitué, ils utiliseront cet espace tour à tour et en alternance selon l'ordre alphabétique de leur nom patronymique. Le nombre de signes s'entend hors titre et signataires. Le titre ne devra cependant pas excéder quatre-vingts signes. Pour respecter les délais de maquette, de fabrication et d'impression, les textes devront être remis au Service Communication 15 jours avant la fabrication de la maquette. Si aucun texte n'est transmis dans les délais, l'espace sera laissé vide et seule la mention « *texte non parvenu dans les délais impartis* » apparaîtra.

Plusieurs expositions à découvrir au MUDACC

Parmi les priorités de la Municipalité, l'Art et plus largement la Culture a toujours occupé une place prépondérante. En effet, quatre artistes exposeront dans la salle du MUDACC, située à l'entrée de la Citadelle. Les visiteurs pourront ainsi découvrir différents univers artistiques tout au long de la saison estivale.

Depuis déjà de nombreuses années, le Musée des Arts de la Citadelle de Calvi a pour vocation première de promouvoir l'Art sous toutes ses formes, à travers non seulement une exposition permanente grâce aux donations des Rencontres d'Art Contemporain de Calvi (RACC), mais également des expositions temporaires durant la saison estivale. Pour l'année 2022, ce sont quatre nouveaux artistes qui ont été sélectionnés afin de présenter leurs œuvres pendant une quinzaine de jours chacun.

Du 30 juin au 16 juillet : Candice Napolitano

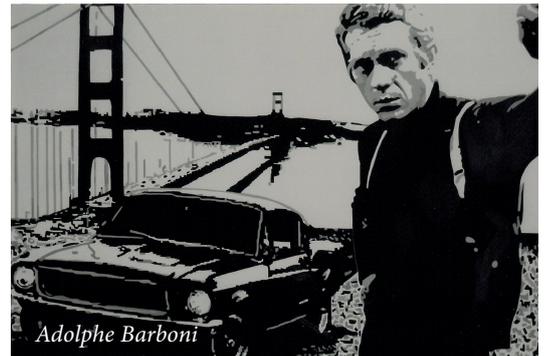
Passionnée par l'Art depuis sa plus tendre enfance, la jeune femme propose un univers artistique où les symboles insulaires et la place de la Femme prennent toute leur importance. Véritable autodidacte, Candice Napolitano utilise principalement de l'acrylique pour réaliser ses œuvres tout en s'inspirant de son environnement et de ses sentiments personnels. Pour cette exposition, l'artiste a réalisé un certain nombre de toiles spécifiquement pour l'événement afin que le public puisse découvrir son travail ainsi que sa fibre artistique.

Du 17 juillet au 30 juillet : Adolphe Barboni

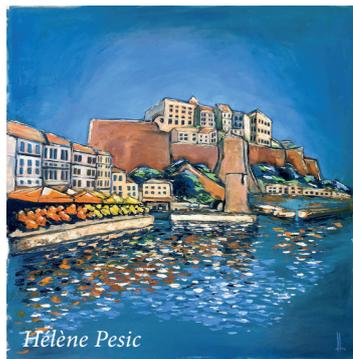
Dans un style plutôt « Pop Art », Adolphe Barboni exposera dans la salle du MUDACC la dernière quinzaine de juillet. Longtemps peintre en lettres décorateur, il revient rapidement à sa passion première, la peinture, en utilisant principalement de l'acrylique. L'artiste est spécialisé dans les portraits de célébrités mais peut également réaliser des portraits d'inconnus en fonction de ses commandes. Avec un réalisme étonnant, Adolphe Barboni transportera le public dans le monde du Cinéma et de la Musique.



Candice Napolitano



Adolphe Barboni



Hélène Pesic



Antò Tomasini

Du 31 juillet au 13 août : Antò Tomasini

Dans un univers artistique différent, Antò Tomasini proposera plusieurs de ses œuvres la première quinzaine du mois d'août. Passionné par les paysages et par l'histoire de Corse, il développe très rapidement une sensibilité artistique qui lui permet d'exprimer plusieurs types d'émotions.

En utilisant principalement de la peinture à l'huile sur toile ou sur d'autres supports, l'artiste réalise des œuvres abstraites possédant toutes un point commun : la référence à l'Histoire et l'appel à la Mémoire.

Du 15 août au 31 août : Hélène Pesic

Emmerveillée par la beauté de la nature corse et de ses villages pittoresques, Hélène Pesic clôturera la fin de la période estivale et s'appropriera la salle du MUDACC durant la dernière quinzaine d'août.

Graphiste de formation, la jeune femme commence la plupart de ses œuvres par des croquis avec de l'aquarelle avant d'utiliser de la peinture à l'huile au pinceau, mais également au couteau. Le public pourra ainsi découvrir les trois dernières années de travail de l'artiste en se plongeant dans un univers assez diversifié où la faune et la flore occupent une place prépondérante.

DON MIGUEL MARAÑA de Don Juan à l'homme d'Église

Miguel Mañara Vincentelo de Leca est né à Séville en 1627, au sein de la famille de Vincentelo De Leca. Son père Tomaso Mañara Vincentelo de Leca est originaire de Calvi et sa mère Jeronima Anfriano de Montemaggiore. Il est élevé dans une famille riche (son père avait fait fortune dans le négoce avec les Indes Orientales) par une mère vertueuse, très croyante et par un père guerrier qui lui apprit le métier des armes.

À l'âge de quatorze ans, il assiste à la représentation de la pièce *Le Burlador de Séville* (Le Trompeur de Séville) de Tirso de Molina, qui relate la vie du grand séducteur Don Juan. Aussitôt il se dit : « *Je serai Don Juan !* ». Il entame par la suite une existence licencieuse, enchaîne les conquêtes, avec des situations plus rocambolesques les unes que les autres, jusqu'à même séduire la maîtresse d'un archevêque et la femme de l'Empereur d'Allemagne. En dressant le bilan de ses aventures, il réalise qu'une seule chose manque à son tableau de libertin : l'inceste.

Son père, Don Tomàs, avait engendré, avant son départ de Calvi et hors mariage, une fille, Vanina, qui est restée dans la famille à Montemaggiore. Miguel Mañara décide donc de se rendre en Corse : il arrive à Montemaggiore, se présente sous une fausse identité à sa famille et fait une cour pressante à sa demi-sœur, qui tombe immédiatement sous son charme. Cependant, voulant la rendre complice de son acte, il lui avoue être son demi-frère. La jeune fille qui était prête à se livrer à lui crie, apeurée. L'oncle accourt précipitamment et s'ensuit une bagarre avec Don Juan, qui tue son oncle, le transperçant avec sa lame.

Il s'enfuit alors par un escalier dérobé de la bâtisse des Colonna d'Anfriani (qui existe encore aujourd'hui) et quitte Montemaggiore pour rejoindre Calvi. Le lendemain, il embarque clandestinement sur un navire en rade dans le port Santa Maria et quitte la Ville. Après toutes ces expériences libertines et les péripéties qui en découlèrent, Don Miguel se range enfin. Il épouse une pure et noble jeune femme avec laquelle il passe des jours heureux, jusqu'au décès soudain de cette dernière quelques années plus tard.

C'est alors la conversion de l'ancien libertin : il décide de se consacrer entièrement à la religion, devient frère supérieur de la Sainte Charité de Notre Seigneur Jésus Christ à Séville. Il entame une vie exemplaire consacrée aux autres, érigeant une chapelle somptueuse, fondant un hospice, un hôpital qui accueille dès lors les malades les plus déshérités de Séville, vieillards ou souffrant d'affections incurables telles que la lèpre ou la tuberculose, et rejetés par les autres établissements hospitaliers.

Miguel Mañara assume les fonctions de frère majeur de 1663 jusqu'à sa mort en 1679.

Il décède à Séville le 9 mai 1679 à 52 ans et est inhumé dans « *L'Hospital de la Santa Caridad* ».

La fin de sa vie exemplaire, vouée aux autres et à l'Église, lui permettra l'ouverture d'un procès en béatification. Il est reconnu « Vénérable » par le Pape Jean-Paul II le 6 juillet 1985.

